

Compte rendu de l'AG du 24. IV. 2026

Notre quatrième assemblée générale s'est déroulée en présence de 17 membres de notre comité, 18 membres étaient excusé(e)s et 14 avaient envoyé un pouvoir répartis entre les membres du bureau et trois adhérent-e-s
59 personnes étaient adhérentes de notre comité au 31 décembre 2025.
46 adhérents avaient payé leur cotisation au jour de notre AG.

Pascal Taulou a été désigné secrétaire de séance puis ouvert la séance en remerciant le syndicat CGT de la Fondation John BOST pour son aide et accueil dans les locaux du CSE et salué la présence d'une élue de ce syndicat.

Luc Cadillon a ensuite présenté le rapport d'activité soulignant le fait que depuis la dernière assemblée générale d'avril 2025 la situation de la santé ne s'est pas améliorée dans notre pays. Que ce soit pour les hôpitaux publics dont 75 % sont en déficit chronique organisé comme pour l'accès aux soins, notamment pour notre département qui voit une grande partie de sa population vivre dans un désert médical la régression continue inexorablement amenée par une volonté gouvernementale de démantèlement de notre sécurité sociale.

Un récent rapport de la cour des comptes souligne la non efficacité des aides de l'Etat à l'installation des médecins en zone sous dotée (200 millions par an) qui sont plus un effet d'aubaine et n'améliorent pas l'installation de nouveaux médecins en zone déficitaire. Les aides des collectivités sont évaluées à une somme au moins égale, sans pouvoir contrôler leur efficacité.

Le développement des centres de santé pourrait en partie résoudre un accès aux soins plus facile pour la population.

La loi trans partisane « Garot » votée par l'Assemblée Nationale (mai 2025) n'est toujours pas passée devant le Sénat, bloquant ainsi la possibilité d'améliorer l'installation de médecins en zone déficitaire.

Le rapport est revenu sur les actions menées par le comité tout au long de cette année écoulé, signature de pétition, présence au marché du samedi à Bergerac, aux braderies du Secours Populaire Français, à l'AG de la coordination Nationale qui fédère une soixantaine de comités comme le nôtre au niveau national et permet des échanges constructifs et de promouvoir des actions communes.

Ce rapport a été suivi d'échanges avec l'assemblée, il a été approuvé à l'unanimité des présents.

La situation du médico-social a aussi été évoqué, les établissements sont eux aussi en déficit par manque de financement et sont impactés à tous les niveaux notamment concernant le travail au quotidien avec des personnes prises en charge atteintes de problèmes psychiatriques important. Le manque de médecins psychiatres réduit les prises en charge, l'abandon de la psychothérapie institutionnelle, de la clinique, au profit de méthodes issues des neurosciences ne pouvant répondre aux angoisses des personnes comme l'a souligné lors de son intervention Jean Xavier Bousquet, psychanalyste, ce qui provoque une perte de sens pour les professionnels de ce secteur.

Un article de P Chavaroche docteur en sciences de l'éducation et formateur sur le sujet (clinique et travail social disponible sur le site « CAIRN.info »).

Le docteur Larelle et Luc Cadillon ont commenté le dernier atlas de la démographie médicale publiée par l'Ordre National des Médecins.

Si les données fournies sont insuffisamment précises pour chaque département (plus par région) cette étude néanmoins nous apprend qu'il y a plus de médecins en activité en 2025 (+1,7%) mais avec beaucoup plus de médecins retraités qui continuent à travailler (22882 en 2025, 5612 en 20210) leur nombre a plus que triplé !

Les lieux d'installation restent toujours sur la côte atlantique et les Alpes, de grands déserts médicaux s'installent sur tout le territoire avec des zones très déficitaires, tant pour les médecins généralistes que spécialistes.

Si le « numérus apertus » mis en place en 2019 a ouvert plus de place d'étudiants en médecine, l'effet ne se fera sentir que lorsqu'ils auront fini leurs études, à ce propos l'ordre national des médecins commence à s'interroger si l'on en forme pas trop (sic) !

Le taux de féminisation évolue positivement (52,6%) , comme ceux exerçant à l'hôpital public (49,4%).

Il est aussi noté dans cette étude qu'avec l'hyper spécialisation et la fragmentation des compétences il est rare de trouver un médecin capable d'effectuer l'ensemble des actes de sa spécialité, en creux cela signifie que le patient aura plus de difficulté pour trouver le médecin pour une prise en charge hautement spécialisée.

Concernant notre département, on note que l'âge moyen diminue un peu (50,5 ans), 28% ont plus de 60 ans, 26% moins de 40ans.

Nous allons continuer pour l'année à venir à rencontrer et échanger avec les assuré-e-s sociaux mais aussi avec les élu(e)s de notre territoire et avec l'association « La Palabre ».

Nous demanderons à rencontrer le nouveau maire de Bergerac, puis le président de la Communauté Autonome du Bergeracois afin d'échanger sur les sujets d'actualité touchant le domaine de la santé et de l'accès aux soins.

Le trésorier Patrice BOYER a ensuite présenté le bilan financier de 2025 qui présente un solde positif en fin d'exercice.

Ce bilan financier 2025 a été approuvé à l'unanimité.

Le comité de défense du service public et du médico-social continuera à lutter pour un accès aux soins pour tous les assurés sociaux de notre bassin de vie, et exigera des moyens humains et financiers pour l'hôpital public et le médico-social afin qu'ils puissent assurer leur mission de service public

Le comité ira régulièrement à la rencontre des assurés sociaux pour construire avec eux des actions en direction de l'ARS et représentants du pouvoir.

Il faut maintenant renforcer le CDSPSMS pour porter haut et fort nos exigences pour un service public de santé de qualité pour toutes et tous.

L'assemblée générale a ensuite renouvelé son bureau :

Ont été élu(e)s à l'unanimité :

Secrétaires :

Pascal TAULOU

Daniel GARRIGUE

Trésorier :

Patrice BOYER

Membres du bureau :

Mylène GUTIERREZ

Solange STEPHANO

Daniel GARRIGUE

Thierry LARELLE

Pascal TAULOU

Patrice BOYER

Elyane BRESSOL

Monique STACIU (invitée)

Luc CADILLON (réélu président)

Un moment de convivialité a ensuite été partagé autour d'un buffet « auberge Espagnole ».